

**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française

**Band:** 3 (1903-1904)

**Heft:** 42

**Artikel:** La musique pour chœurs d'hommes et l'éducation musicale [suite]

**Autor:** Storck, Karl

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1029750>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Abonnement

Suisse:

Un an. Fr. 6.—

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr. 7.—

# LA MUSIQUE EN SUISSE

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

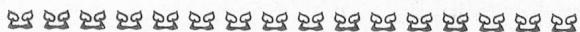
Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:  
E. JAQUES-DALCROZE et H. MARTEAU  
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:  
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS  
VEVEY

## Avis à nos lecteurs.

*A partir du 1er novembre la « Musique en Suisse » publiera dans chaque numéro des articles sur l'Education musicale, parmi lesquels une série intitulée: « Conseils aux petits musiciens » de M. E. Jaques-Dalcroze, articles destinés à développer chez l'enfant, l'instinct de la compréhension musicale, à exposer les principes du style et les moyens de corriger certains défauts naturels.*



## La musique pour chœurs d'hommes et l'éducation musicale.

(Suite.)

L'extension des chœurs d'hommes dépend d'une manière plus directe encore de ces nouvelles circonstances sociales. Cela résulte d'autant plus impérieusement de ces circonstances que la raison musicale qui avait rendu nécessaires les grands chœurs mixtes n'existe pas ici.

On est certain de ne pas se tromper en affirmant que la cause intime et profonde de la fondation des chœurs d'hommes doit être cherchée dans les besoins de sociabilité qu'on éprouvait alors. Il ne faut pas, dans l'histoire de la musique, s'en tenir uniquement aux conceptions

purement idéales. Comme les Germains d'autrefois, les Allemands de la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle aimaient à s'asseoir ensemble pour « heumer le piot » et écouter des chants et des discours.

Il est facile de comprendre comment, après l'activité déployée dans une académie de chant, on désirait continuer à s'entretenir librement et galement. Le nom de *Liedertafel* donné aux vingt-quatre membres de l'académie de chant à Berlin fondée le 20 décembre 1808, sous la présidence de Zelter, manifeste suffisamment ce besoin de sociabilité. De même, en Angleterre, au XVIII<sup>me</sup> siècle déjà, des clubs avaient été fondés.

Les membres de cette première *Liedertafel* étaient recrutés exclusivement dans les rangs des compositeurs, des poètes et des chanteurs de profession. Cette association artistique montre bien le but de sociabilité qu'elle poursuivait, exactement comme la *Liedertafel* de Magdebourg, fondée en 1818 et composée elle aussi de chanteurs de profession. On voulait ainsi échapper au travail pénible des répétitions prolongées et goûter des plaisirs de société assaisonés de quelques chants. Comme il n'y avait pas de littérature musicale qui répondit au but de ces premières associations, on la créait soi-même et les membres apportaient des chants

composés et mis en musique par eux, aussitôt recopiés par tous les autres, s'ils en étaient jugés dignes. La *Liedertafel* de Berlin s'est ainsi créé un trésor de 500 compositions vocales. Il en est résulté une émulation salutaire, qui se répercuta dans des cercles plus étendus. On comprend facilement que les exigences strictement artistiques étaient d'autant moins sévères que cette littérature était plus simple et plus facile. Elle était destinée à être chantée à vue et n'offrait pas de difficultés aux vrais dilettanti. C'étaient donc des chœurs d'hommes surtout qui étaient fondés. Ces chœurs d'hommes furent très goûtsés, car ils avaient sur les chœurs mixtes l'avantage d'offrir des distractions de société agréables et sans contrainte. C'est ainsi qu'ils revêtirent promptement un caractère franchement populaire après avoir été, à l'origine, des associations purement artistiques.

Le mouvement qui avait commencé dans l'Allemagne du Nord coïncida bientôt avec un mouvement analogue en Suisse et dans l'Allemagne du Sud. Georges Nägeli (1773—1836) déploya une grande activité. Comme éditeur de musique, il fit connaître Händel et Bach par des réimpressions. Pour pouvoir exécuter leurs œuvres, il fonda à Zurich, en 1805, un institut de chant qui correspondait à peu près à l'Académie de chant à Berlin. Mais Nägeli qui avait, pendant de longues années, fonctionné comme maître de chant dans une école primaire, était une nature beaucoup plus populaire que ne pouvaient l'être les musiciens professionnels des cercles berlinois. Il avait reconnu l'importance de la culture musicale pour le peuple, et agissait activement par la parole et par ses écrits pour la propagation du chant. C'est par des considérations de cette nature qu'il en arriva à poser la nécessité de la fondation des chœurs d'hommes. C'est ainsi que dans le Sud, ces chœurs d'hommes eurent d'emblée une base populaire tandis que dans le Nord, ils n'y étaient arrivés que

par les nécessités sociales. Il convient d'ajouter que dans le Sud, le chant populaire était resté très vivant.

En 1824, le *Liederkranz* de Stuttgart suivit l'exemple des Suisses. Dans le Würtemberg, Frédéric Silcher (1789-1860), directeur en chef de musique à l'Université, avait, malgré ses fonctions, conservé un contact si vivant avec le sentiment populaire, que ses travaux d'après les chants populaires ont contribué, plus que tout le reste, à la culture de ces chants au sein des chœurs d'hommes.

Dans plusieurs des chants qu'il a composés, il a trouvé, à la perfection, le ton du vrai chant populaire, de ces chants, dont le poète souabe J.-G. Fischer a dit : on ne les invente pas, on se borne à les chanter.

C'est ici dans le Sud que se manifeste le mieux le rapport étroit qui existe entre cette manière de chanter et l'art vocal tel qu'il était cultivé dans les écoles des maîtres chanteurs de jadis. Lorsqu'en 1839, à Ulm, la dernière de ces écoles cessa d'exister, les derniers membres de la corporation léguèrent au *Liederkranz* leurs insignes, leurs drapeaux et leurs livres. Ils avaient reconnu leurs vrais successeurs dans cette association, malgré la différence des époques et des formules.

Les chœurs d'hommes prirent bientôt une immense extension aussi bien à la campagne qu'à la ville. Déjà en 1834 Nägeli pouvait calculer que la Suisse possédait au moins 20,000 chanteurs, membres de ces sociétés. De même que les autres sociétés de musique, les chœurs d'hommes formèrent des sections provinciales. Il y a maintenant soixante-dix de ces associations qui, avec leurs 80,000 membres, forment ensemble la fédération allemande des chanteurs (*deutscher Sängerbund*).

Les sections provinciales avaient déjà commencé en 1830, à célébrer des fêtes générales de chant; ces fêtes sont devenues des institutions régulières se réunissant à des époques fixes. (Les *Liedertafeln*

de l'Allemagne du Nord, depuis 1833 ; les fêtes de chant de la Marche, depuis 1840).

La fédération allemande des chanteurs (*Sängerbund*), qui possède du reste, depuis 1862, un journal qui lui sert d'organe, la *Sängerhalle*, a célébré de grandes fêtes générales, à Dresde en 1865, à Munich en 1874 etc.

La Belgique, depuis 1830, la France, depuis 1835 (les *Orphéons*), et la Hollande depuis 1840, ont fondé des sociétés de chant analogues, calquées sur le modèle des chœurs d'hommes allemands. Dans l'Amérique du Nord, ces sociétés forment pour les nombreux Allemands le meilleur et le plus efficace des liens et contribuent ainsi à maintenir le germanisme vivant au sein du monde anglais.

Nous arrivons maintenant à un côté de l'activité des chœurs d'hommes qui, dès le début, a beaucoup contribué d'une part à la popularité de ces associations, et d'autre part, vis-à-vis des mérites esthétiques de la culture musicale, constitue un progrès important au point de vue « éthique » ou de la morale sociale.

L'époque de 1810 et des années qui suivirent fut une époque virile. A l'humiliation de la domination étrangère succéda la gloire d'un relèvement magnifique, puis ensuite, pendant de longues années, la plus triste réaction.

Un fait très caractéristique, c'est que les premiers chœurs d'hommes vraiment populaires soient les mélodies entraînantes que Charles-Marie von Weber composa en 1814 pour les chants de Théodore Körner. Mais pour les années de la réaction, le chœur d'hommes eut encore plus d'influence que dans les jours de lutte. Lorsqu'une fois la paix rétablie, les princes se refusèrent à donner au peuple qui avait sauvé les trônes en prenant les armes, ce que le peuple réclamait ; lorsqu'on reculait lâchement devant les progrès commandés par les circonstances, le peuple alors apprit bien mieux à connaître ses véritables besoins que les prin-

ces timorés revendiquant leurs droits dans l'esprit le plus mesquin.

Ce fut le chant populaire qui exprima le désir de l'unité allemande, et les chœurs d'hommes furent les soutiens de ce chant. Des milliers d'hommes se mirent à glorifier par leurs chants la grandeur allemande du passé, les espérances de l'Allemagne pour l'avenir. Et ces chants éveillèrent à leur tour chez des millions d'autres hommes la grande aspiration qui travaillait l'Allemagne. Dans ces circonstances, les grandes fêtes de chant prirent une véritable importance politique. Elles appelèrent en effet à une action commune des milliers d'Allemands dispersés dans des états jusqu'alors sans liens entre eux. Les fêtes de chant de Würzbourg en 1845 et de Cologne en 1846 eurent déjà le caractère de grandes manifestations allemandes. De là aussi, l'hostilité de l'Autriche contre l'organisation des chœurs d'hommes ; le chœur d'hommes de Vienne ne put être fondé qu'en 1843. On peut dire que les chœurs d'hommes de l'Allemagne ont rendu d'inoubliables services à la cause de l'unité allemande et à sa réalisation par la confraternité d'hommes venus des régions les plus diverses. La musique avait déjà enlacé le peuple allemand par les liens de la poésie, avant que des luttes sanglantes eussent rendu ce lien indissoluble.

(A suivre)

D<sup>r</sup> Karl STORCK.



### La question des droits d'auteur.\*

Avant de proposer un système de perception des droits ayant l'avantage d'une très grande simplification, d'une équité parfaite et de la suppression de toute contestation possible, ce qui équivaudrait à l'économie de sommes considérables dépensées chaque année en procès, je vais rappeler les proposition qu'en 1897 M. Ernest Röthlisberger, se-

\* Voir la *Musique en Suisse*, nos 47, 27, et 39.